

La Fnac signe une nouvelle Charte de la Diversité et poursuit ainsi sa mission après 10 ans d'engagement

La Fnac renouvelle aujourd'hui son engagement aux côtés du Ministère du travail en signant la nouvelle *Charte de la Diversité* après avoir mené ces dix dernières années de nombreuses actions en interne en faveur de la diversité culturelle-et sociale.

Créée en 2004, la *Charte de la Diversité* a depuis été signée par plus de 3000 entreprises en France souhaitant s'engager activement pour faire de l'égalité des chances une réalité.

LES ENGAGEMENTS PRIS PAR LA FNAC DEPUIS 10 ANS :

- **Sensibiliser et former les dirigeants et collaborateurs** impliqués dans le recrutement, la formation et la gestion des carrières aux enjeux de la non-discrimination et de la diversité.

Exemple de réalisations : la totalité des managers Fnac en France ont été formés via des modules *ad hoc*. Tout au long de l'année, la Fnac mène, en interne, des campagnes de sensibilisation auprès de l'ensemble de ses équipes et sur tous ses sites.

- **Respecter et promouvoir l'application du principe de non-discrimination** sous toutes ses formes et dans toutes les étapes de gestion des ressources humaines que sont notamment l'embauche, la formation, l'avancement ou la promotion professionnelle des collaborateurs

Exemple de réalisations : Révision régulière de l'ensemble des process RH pour une application du principe de non-discrimination, mise en place de nouveaux outils permettant de mieux valoriser la diversité des parcours et des origines, via notamment la professionnalisation de personnes éloignées de l'emploi (handicapées, seniors etc.) ou la VAE (validation des acquis de l'expérience). Grâce à cette politique volontariste, au 31 décembre 2013, la Fnac comptait 505 personnes en situation de handicap (en France et à l'étranger) soient 3,6% des effectifs (contre 2,6% en 2012). La Fnac a notamment mis en place en France un dispositif de professionnalisation adapté avec le GRETA, avec un cursus de plus de 300 heures de formation en alternance. En 2013 et 2014, 3 sessions ont été organisées dont une destinée à former des personnes malentendantes au métier d'hôte(ss)e de caisse, et une autre à celui de magasinier(e).

- **Communiquer auprès de l'ensemble des collaborateurs Fnac** l'engagement de l'enseigne en faveur de la non-discrimination et de la diversité, et informer sur les résultats pratiques de cet engagement.

Exemples : En 2010, réalisation d'un film « Leadership et mixité » apportant le témoignage de femmes directrices et cadres dirigeants à la Fnac.

La même année, organisation d'une campagne de communication au sein de l'ensemble du Groupe pour annoncer la signature d'un accord pour l'emploi des Seniors.

Chaque année depuis dix ans, à l'occasion de la *Semaine pour l'emploi des personnes handicapées*, la Fnac mobilise ses supports internes (affichage, intranet, mailings), pour une campagne de sensibilisation destinée à l'ensemble de ses magasins, sites logistiques et Siège. L'enseigne participe également au « Handichat », un chat en ligne organisé tous les ans par l'AGEFIPH, et diffusé au sein des magasins et dans les différents établissements du Groupe.

- Intégrer la politique de diversité **au dialogue avec les représentants des personnels.**

Exemples :

- 2009 : le premier accord égalité professionnelle femmes/hommes est signé à la Fnac Logistique, suivi de Fnac Relais en 2010, puis Fnac Codirep, Fnac Périphérie, Fnac Paris ...
- 2010 : premier accord de Groupe pour l'emploi des seniors
- 2011 : début des négociations Groupe sur le handicap
- 2013-2014 : négociations Groupe pour l'accord Intergénérationnel (en cours)
- 2015 : projet d'ouverture des discussions Groupe sur le handicap faisant suite aux premiers échanges de 2010

A propos de Groupe Fnac – www.groupe-fnac.com

Groupe FNAC est une entreprise de distribution de biens culturels, de loisirs et de produits techniques. Leader en France et acteur majeur dans les pays où il est présent (Espagne, Portugal, Brésil, Belgique, Suisse, Maroc), Groupe FNAC dispose à fin 2013 d'un réseau multi-format de 176 magasins (dont 108 magasins en France), des sites marchands avec notamment Fnac.com, positionné 2ème site de e-commerce en termes d'audience en France (750 000 visiteurs uniques/jour). Acteur omni-canal de référence, Groupe FNAC a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires consolidé de 3,9 milliards euros et emploie plus de 15 000 collaborateurs.

CONTACT PRESSE : Gaelle Toussaint – 06.22.77.04.80 – gaelle.toussaint@fnac.com